

## Réunion des Conseils de Quartier d'Urrugne - 6 avril 2023

A l'initiative de la Mairie d'Urrugne, une réunion des différents représentants des Conseils de Quartier nous a été proposée pour poursuivre la phase de réflexion et d'échanges sur le thème de « la mise en place des conseils de quartiers ». Elle était animée par le bureau d'études « Fréquence Commune » choisi par la Mairie pour l'aider à mettre en œuvre la démocratie participative dans sa commune.

L'objectif était de présenter la nouvelle Charte des Conseils de Quartier élaborée par ce bureau d'études après consultation de conseils de quartier existants, lors de réunions antérieures, et de mettre en place les binômes prévus « élu et habitant volontaire » par quartier. Cette charte se substituerait à la Charte existante des Comités de Quartier datant de 2018 (<https://www.urrugne.fr/fr/la-mairie/comites-de-quartier.html>).

Georges Michel et Paul Gonthier ont représenté le Quartier de SOCOA-CORNICHE dont le Comité vient d'être reconstitué.

La discussion a largement porté sur le contenu de la nouvelle Charte proposée et sur l'appellation des Comités, devenant « Conseils de Quartier ». La nouvelle appellation vise à donner à ces communautés d'habitants une existence plus formelle dans l'organigramme des instances de la Commune, à caractère consultatif.

Cette évolution s'accompagnait d'une prise en main plus forte par les élus, jouant un rôle dominant pour présider les Conseils de Quartier, avec un binôme ou trinôme élu référent + 1 ou 2 habitants présidant le Conseil de Quartier. Le mode de désignation des membres du Conseil de quartier mixait le volontariat et le tirage au sort pour essayer d'accroître la représentativité.

Compte-tenu de l'histoire récente des 7 Comités de Quartier d'Urrugne, qui ont eu un fonctionnement dormant, consensuel ou conflictuel selon le quartier, les points de vue exprimés lors de cette réunion ont été très divers, de l'acceptation silencieuse du projet communal à la volonté de conserver une totale autonomie de fonctionnement sans élu présent !

Par ailleurs le domaine proposé aux Conseils de Quartier portait essentiellement sur les « Investissements » dans les quartiers, ce que certains trouvaient trop restrictifs en souhaitant pouvoir évoquer tous les aspects de la vie locale et du cadre de vie du quartier

Pour le Comité de quartier de SOCOA-CORNICHE nous avons proposé une réécriture de la Charte proche de celles en vigueur dans les Communes voisines, avec une organisation animée par les habitants (ou personnes travaillant de façon permanente dans le quartier) mais prévoyant la présence d'un élu pour participer aux débats et écouter les demandes des quartiers. Il faudrait avoir la possibilité d'inviter des experts, services techniques, représentants de quartiers voisins (notamment Comité de quartier de SOCOA-UNTXIN de Ciboure pour nous) selon les sujets traités.

Nous avons insisté sur le fait que les sujets ne pouvaient se limiter aux investissements, mais que l'on devait pouvoir aborder tous les sujets concernant la vie du quartier, relevant ou non des compétences de la Commune (notamment qualité de l'environnement, gestion et protection des biens patrimoniaux, services collectifs, citoyenneté et animation locale, développement du quartier, circulation et stationnement, voirie, urbanisme).

Monsieur le Maire d'Urrugne a décidé de laisser un temps de travail supplémentaire avec les Conseils de Quartier avant d'approuver la Charte, en souhaitant à partir des propositions des quartiers trouver une formulation consensuelle et non imposée par la Mairie.

Nous vous tiendrons informés de la suite de ces travaux et de l'accueil de notre proposition.